

Marcourt et Gatz sur la même longueur d'onde pour la FM

C'est la fin de la guerre des ondes. Les gouvernements des communautés flamande et française sont parvenus à un premier accord concernant les fréquences radio du pays. Ils ont validé cette semaine un texte négocié par les deux ministres des Médias, Jean-Claude Marcourt (PS) et Sven Gatz (Open Vld) relatif à la coordination des fréquences. Un pas dans le bon sens avant le déploiement de la radio numérique (DAB+) au sein des deux Communautés.

Les problèmes de perturbation des fréquences FM entre les deux communautés existent depuis une décennie. Les deux entités se sont attaquées à maintes reprises à coup de demandes de suspension et/ou d'annulation de leurs plans de fréquences FM respectifs auprès du Conseil d'État. Jean-Claude Marcourt et Sven Gatz avaient promis en début de législature de se retrouver les manches pour arriver à une solution concertée. Ils ont tenu parole.

«Après un travail intensif des deux administrations et des cabinets, dit-on au cabinet Marcourt. Le travail d'ana-

lyse a permis d'aboutir à l'élaboration, d'une part, d'une base de données globale des radiofréquences et, d'autre part, des méthodes de calcul qui serviront de référentiel pour les coordinations futures.» Concrètement les Flamands et les francophones se sont entendus sur 467 fréquences FM de la Communauté française et 410 fréquences FM de la Communauté flamande. Sur 21 fréquences FM francophones et 13 flamandes, il est même question d'un «gel», autrement dit cela signifie que ces radiofréquences ne peuvent plus faire l'objet de modification.

«Cet accord est une étape indispensable à la pacification et à l'évolution du paysage radiophonique du pays», explique-t-on au cabinet Marcourt. Il doit permettre de construire l'avenir de la radio qui passe par le prochain déploiement de la norme de radio numérique DAB+ au sein des deux communautés.

Le gouvernement francophone doit encore accoucher d'un nouveau

«Cet accord est une étape indispensable à la pacification et à l'évolution du paysage radiophonique.»

LE CABINET MARCOURT

plan de fréquences FM. L'actuel venait en effet à échéance le 22 juillet, ce qui a contraint le Parlement à vo-

ter en catastrophe sa prolongation début juillet. D'ici la fin de l'année, Jean-Claude Marcourt espère boucler un accord de gouvernement sur l'adoption du nouveau décret SMA (Services Médias Audiovisuels) qui doit intégrer les dispositions de la future nouvelle directive éponyme. Sur cette base, il pourra lancer l'appel d'offres auprès des opérateurs, l'idée étant de le lancer concomitamment avec celui pour le déploiement du DAB+.

S.N. ET J.-F. S.